

Question sur le numéro d'assurance sociale

le 7 mars, 2013

Dennis Bevington, député :

Monsieur le Président, en exigeant que les personnes qui demandent pour la première fois un numéro d'assurance sociale présentent leur demande en personne, les conservateurs font en sorte qu'il est à peu près impossible pour les gens qui habitent les régions éloignées d'obtenir une carte d'assurance sociale.

Au Nunavut, les gens qui habitent des collectivités comme Grise Fiord doivent se rendre à Iqaluit. Il leur en coûte ainsi des milliers de dollars en frais de transport aérien, sans oublier le fait qu'ils doivent s'y rendre sur semaine.

Pour obtenir un emploi, il faut d'abord et avant tout avoir une carte d'assurance sociale. Cette décision va à l'encontre des beaux discours que nous servent les conservateurs au sujet de la création d'emplois.

La ministre va-t-elle rétablir le processus de demande par la poste pour ces cartes?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC):

Monsieur le Président, je peux confirmer à la Chambre que toutes les personnes qui ont besoin d'un numéro d'assurance sociale en obtiendront un.

En fait, Service Canada veillera à prendre des dispositions particulières dans les cas exceptionnels.